



CE NEWS DU 30 AOUT 2018

➔ **Annonces des orientations stratégiques/ Business Plan 2018-2020 :**

La Direction s'est fixée pour objectif (une nouvelle fois!) de restructurer la compagnie et de ramener l'exercice à l'équilibre, en assurant le programme commercial, avec une rationalisation et simplification des services. La DG indique viser ce résultat d'exploitation, par l'augmentation d'un tarif de frètement (location) de HOP ! par AF, ajusté sur la base de celui de 2016.

Mme Sélezneff a rappelé aux élus l'objectif du Business Plan à l'échéance de 2020: une exploitation des vols basée uniquement sur l'affrètement de nos vols par AF, sur un modèle ACMI (Aircraft Crew Maintenance Insurance) et une remontée en charges.

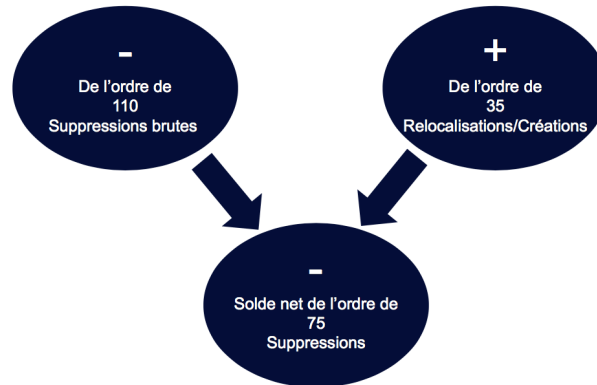
Madame Sélezneff a précisé que la nouvelle gouvernance d'AIR FRANCE pourrait cependant encore modifier les objectifs actuels de la Direction de HOP !

Cette restructuration prévoit aussi la synergie des escales AF et HOP!, le passage au Code Operating AF, et la réduction des coûts des services de fonction « Support » (administratifs). Mme Sélezneff évoque en séance le PSE en cours pour les escales de Nantes et Lyon, avec un objectif de mise en place effective au 1^{er} novembre 2018. La DG rappelle que la Business Unit HOP AIR FRANCE a été créée il y a 2 ans et que HOP ! en fait toujours partie.

➔ **REORGANISATION et RELOCALISATION DES SERVICES en 2019: le projet de la Direction.**

La Direction a annoncé aux élus la suppression de **75 postes bruts** au global chez HOP!, sur **110 CDI**, car **35 postes** seront relocalisés.

En synthèse, environ 75 suppressions nettes de poste :



Le transfert du siège de Rungis est prévu début 2019 sur le site de Nantes, qui compte actuellement 180 salariés en CDI. Le site de Morlaix compte 290 salariés (hors maintenance), dont 101 de la fonction Support (hors HOP! TRAINING non impacté et représentant 40 postes). Au total, sur le site de Morlaix, 23 postes seront supprimés sur l'ensemble des services de fonction Support (101 Administratifs Comptabilité/ Paie/ Planning), soit un quart des effectifs actuels.

Pour le Service Production, on compte actuellement 25 CDI à Morlaix et 58 postes CDI à Nantes.

➡ Synthèse des suppressions de poste sur les sites de HOP !

Nantes : 26 suppressions de postes, mais création (relocalisation) de 28 postes (donc +2).

Morlaix : 23 suppressions (sur 141 postes fonction Support/ dont 40 HOP ! Training)

Montreuil : 30 suppressions (1 création)

Rungis : 14 suppressions (+2 passent au SHEDS)

Orly : 8 suppressions (sans création de postes)

Lyon : 2 suppressions

CDG : 4 suppressions pour HOP ! (+4 pour AF)

CFE : 0 poste supprimé (+2 créés)

➡ Par Direction/ Service

Pour ce qui concerne la **Direction commerciale/ Marketing**, 3 postes seront supprimés à Morlaix et 9 à Nantes (septembre 2019), avec un objectif de relocalisation de ces postes à CDG. La Direction annonce aussi la suppression de 3 postes à Montreuil. Un poste de manager sera créé à Nantes.

24 postes (1 LYS, 2 MTL, 2 MXN, 10 NTE, 5 ORY, 4 RUN) seront transférés de HOP vers AIR FRANCE à la **Direction Exploitation Sol** et la Direction prévoit à fin 2019 la suppression de 8 postes (4 à Morlaix et 4 à Nantes). Un nouveau Pôle (6 nouveaux postes) sera créé à Nantes, liés au CTA.

Sur 11 postes **DGO (Direction exploitation sol)**, 1 poste sera supprimé à Morlaix (Qualité, progrès).

A Rungis seront réunis la Gestion des risques et la Sécurité des vols (10 postes à Nantes actuellement).

La Direction Finance, Achats, Juridique et Flotte sera centralisée à Nantes. 12 suppressions de postes sont prévues, dont 7 à Morlaix. Une création de poste à Nantes sera proposée au service Comptabilité qui sera localisé sur ce site. 2 autres postes seront supprimés (1 à MXN et l'autre à Montreuil).

La Direction prévoit également de supprimer 9 postes au total à la Direction Ressources Humaines, dont 2 postes à la Communication interne (Montreuil). 2 postes (sur 3) seront recréés à Nantes. Le service Relations sociales sera déplacé à Nantes.

Un déménagement de la **Direction Maintenance** est prévu de Rungis à Clermont et Orly.

La Direction prévoit la suppression de 3 postes à Morlaix au **Service Paie, pour regrouper la Paie PNC et PNT au Sheds à Orly en juin 2019** (Création d'un pôle administratif PN et de 3 postes).

La DPNC, la formation PN et le service Sécurité des vols seront déplacés de Rungis au Sheds en janvier 2019.

La DSI (Direction des systèmes d'information) réduira ses effectifs d'un poste à Nantes et d'un poste à Lyon, comme le Bureau d'Etudes (moins 4 postes) et le Pôle Formation (un poste supprimé à Nantes).

Les services de Production PN (CCO, Logistique et Régulation) seront maintenus à Nantes. Les effectifs du CCO sont de 27 à Nantes. **Le service Planification Planning** sera conservé à Morlaix. La suppression de 8 postes au global (4 à NTE et 4 à MXN) est prévue sur ce site à fin décembre 2019 (pas au CCO).

Le changement de modèle économique (code Operating modifié HOP ! à AF) impliquera la suppression de 3 postes à Morlaix et Montreuil, de 9 postes à Nantes (reclassement sur CDG proposé) et la création d'un poste de management à Nantes.

Mme Sélezneff indique qu'un accompagnement social sera mis en place pour les salariés pour la prévention des RPS.

Il va sans dire que nos élus s'opposent totalement aux « objectifs de la Direction » pour 2019 (de janvier à décembre), car la Direction ne nous donne aucune garantie sur la remontée de charges ou sur le périmètre futur de HOP ! Nous demandons ces garanties en raison de l'évolution du Business modèle entre HOP et AF avec le changement de code operating.

Notre constat est amer : cette réduction de coûts de 15% de fonction « Support » (hors maintenance) passera par la perte de compétences chez HOP ! **et s'appuiera sur les suppressions de postes annoncées, autrement dit par des licenciements, car la plupart des salariés de Morlaix ou de Nantes refuseront un poste de reclassement à CDG.**

Nous sommes tous salariés de la même entreprise HOP ! et serons solidaires et concernés par l'avenir professionnel de nos collègues du sol.

Par ailleurs, nous ne cachons pas nos craintes pour les mois à venir quant aux dysfonctionnements et anomalies de paie PNC, car il est évident que ces salariés ne s'investiront plus autant pour HOP ! **Ce sera à la Direction de trouver des solutions pour que ces dysfonctionnements n'aient pas lieu.**

➡ LE POINT SUR LES GP après évolution du Code operating (d'A5 à AF)

Mme Sélezneff a renvoyé les élus à leurs organisations syndicales pour la perte de priorité des GP sur nos vols à partir du changement du Code operating. Nous ne pouvons nous contenter de cette réponse et défendrons jusqu'au bout nos GP et leurs règles actuelles.

➡ **2 Coques CRJ affrétées à CITYJET.**

Nous avons tous été interpellés par l'affrètement de nos vols par l'ancienne filiale d'AIR FRANCE. La Direction indique qu'il est nécessaire de pallier à l'absence de l'effectif PNT actuel et que coût de l'affrètement serait abaissé de 50% avec Cityjet, selon Mme Sélezneff.

Nous espérons un retour à des effectifs PNT normaux au plus tôt et l'arrêt complet des affrètements. Ces heures de vol nous reviennent de droit.

Bons vols à tous, VOTRE EQUIPE SNPNC au CE

Prochaines réunions :

CE extraordinaires, les 11, 12 et 20 septembre et CE ordinaire le 27 septembre 2018.